

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 034/2022

Séance du 14 septembre 2022

**Date de la
convocation : 09/09/22**

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ces séances, sous la présidence de Monsieur HERIN Christophe, Maire.

**Date d'affichage :
09/09/2022**

Présents : BERMES Marie-Christine, BOUAT Valérie, BRILLANT Marie-Thérèse, CAILHOL Thierry, CASAGRANDE Hervé (*arrivée à 19h10*), CHOPO Guy, DON Daniel, FERRET Myriam, HERIN Christophe, MANEN Cyril, MARTIN Jessica, MAUREL Jean-Claude, ROBERT Béatrice.

Absents : ANGLADE Christine, PRADEL Michel.

Secrétaire de séance : DON Daniel.

Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération	Publication ou notification
15	15	13	

Objet : Coiffeur – Contrat de bail commercial dérogatoire de trois ans

Le coiffeur est entré dans les locaux au 7 septembre 2022.

Il convient de modifier le titre de la présente délibération, la nommant ainsi « Bail commercial dérogatoire » et de délibérer autour de son contenu, notamment au niveau du tarif de location. Après débat, il est convenu du tarif mensuel de 350€ hors charges.

Le conseil municipal dans son ensemble, approuve la présentation du contrat de bail ainsi débattue, qui sera transmise au gérant en question ainsi qu'à Monsieur le Trésorier.

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme.

Le Maire,
Christophe HERIN.

